

## Café-rencontre du 30 avril 2004. Espace Savoie

### Thème : Laïcité et intégrisme religieux. Mohamed Khouttoul.

#### Introduction : Clarification des mots

#### Fondamentalisme (1920) :

Un courant théologique qui s'en tient à une interprétation littérale de l'Écriture. Le mot s'est étendu (1980) à d'autres religions, avec une valeur proche de l'intégrisme.

**Selon Olivier Roy, le fondamentalisme** : « C'est la volonté de revenir aux seuls textes fondateurs de la religion en contournant tous les apports de l'histoire, de la philosophie et de la tradition des hommes. L'idéologie fondamentaliste est récente, elle date des années 1920 - 1930 et doit beaucoup à la confrontation coloniale, qui entraîne la conjonction du fondamentalisme islamique avec une aspiration anticoloniale ».

#### Fanatique :

Emprunté (1532 à Rabelais) au latin *fanaticus* « **serviteur du temple** » puis « inspiré », en parlant des prêtres de Cybèle, d'Isis. Ils se livraient à des manifestations d'enthousiasme ; *fanaticus* dérive de *fanum* « temple » (d'où *profanus* = profane », qui se rattache à une racine italique à valeur religieuse °fès-, fàs-.

**Ce terme s'est appliqué à une personne qui se croyait inspirée de l'esprit divin.** Par extension, **le mot qualifie (1580) quelqu'un qui est animé d'un zèle aveugle envers une religion**, une doctrine, d'où l'emploi étendu (1764) pour « enthousiaste, passionné ». L'abréviation FANA adj. (xxè s) n'a que ce dernier sens, mais elle fut utilisée à la fin du 18è s (1793) pour désigner les royalistes.

#### Islamisme

(1687) signifie « religion musulmane » ; il a pour dérivé islamiste (1803, Chateaubriand).

**Selon Olivier Roy** : « Il y a dans le fondamentalisme moderne la conviction que l'islam est bien un système politique totalisant. Cette exigence de ramener l'ensemble des aspects de la vie sociale à un même modèle idéologique : c'est l'islamisme. »

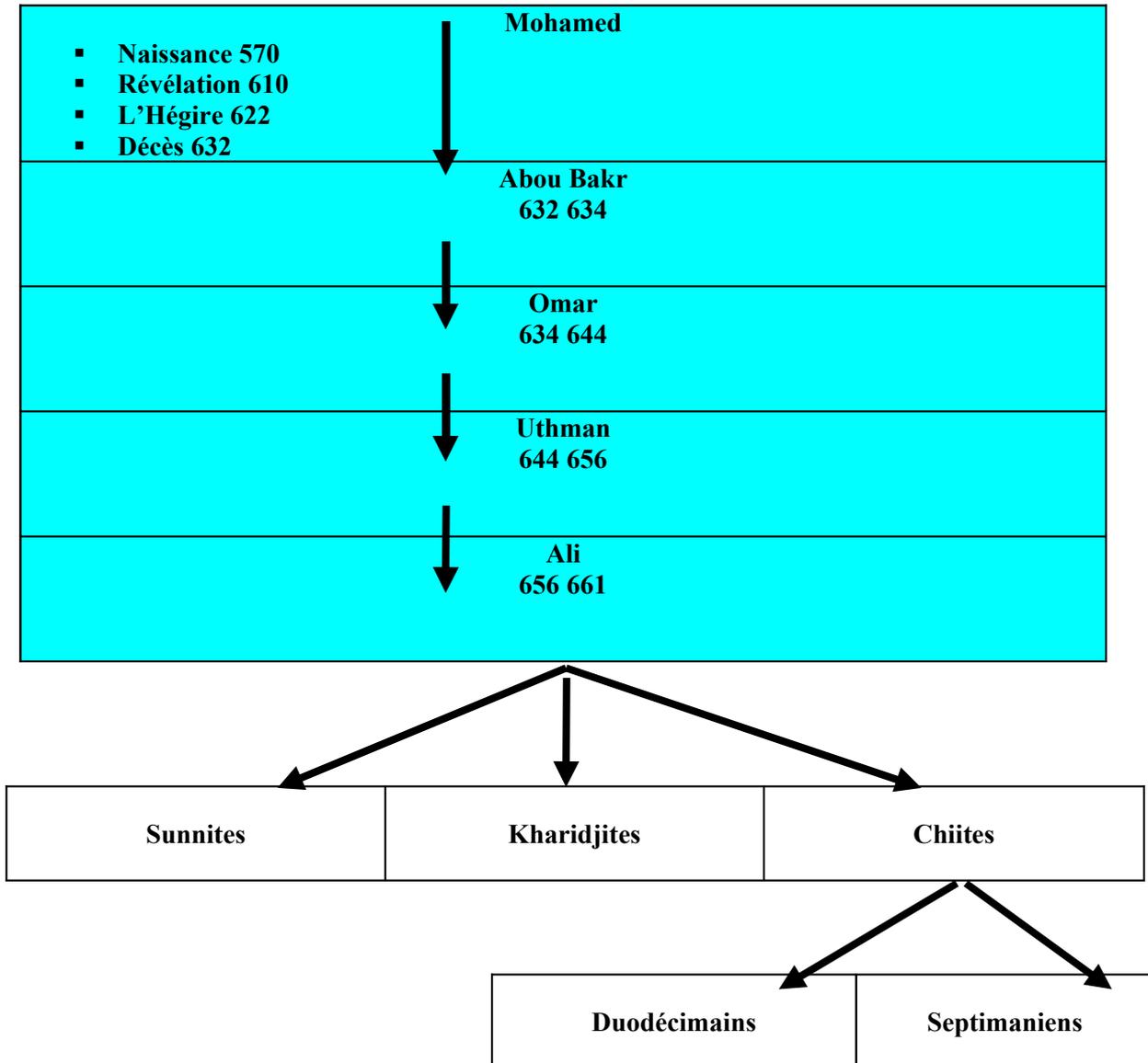
**Selon Olivier Roy Pour** : « les islamistes, il ne s'agit pas de moderniser l'islam, mais d'islamiser la modernité ».

**Radicalisme** : repris en 1820 à l'anglais *radicalism*.

Radical attesté depuis le XVè siècle et indirectement dès 1314 par le dérivé radicalement, est emprunté au latin *radicalis* (Augustin) « **de la racine, premier, fondamental** », dérivé du latin classique *radix* « racine : radis »

## I. Quelques rappels

### 1. La période califale



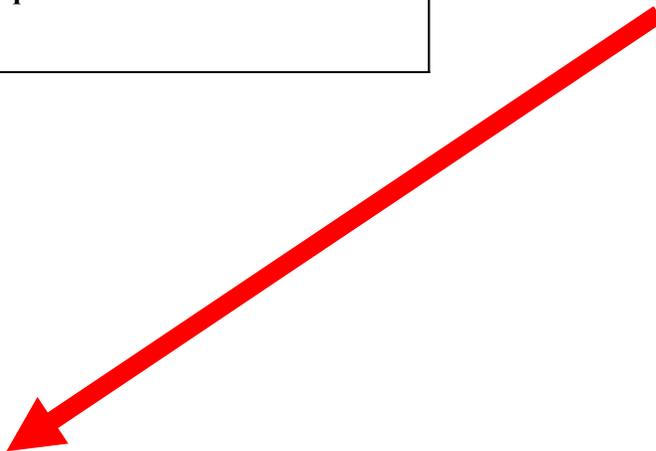
## 2. Les écoles juridiques

<b>Fondateurs</b>	<b>Abu Hanifa Iranien mort en Irak (Koufa)</b>	<b>Malik Ibn Anas Arabe Mort en Arabie</b>	<b>Chafi'i Né en Palestine Mort au Caire</b>	<b>Ibn Hanbal Né à Bagdad</b>
<b>Ecoles</b>	Ecole Hanéfite	Ecole Malékite	Ecole Chaféite	Ecole Hanbalite
<b>Dates</b>	767	795	820	855
<b>Continents / Pays</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Turquie</li> <li>• Syrie</li> <li>• Jordanie</li> <li>• Afghanistan</li> <li>• Inde</li> <li>• Pakistan</li> <li>• Egypte (une partie seulement)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Egypte</li> <li>• Espagne musulmane</li> <li>• Afrique du Nord</li> <li>• Afrique noire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Egypte</li> <li>• Syrie</li> <li>• Indonésienne</li> <li>• Malaisie</li> <li>• Philippines</li> </ul>	➤ Arabie

### 3. Les particularités de chaque école juridique

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il est le théoricien de l'opinion personnelle (<i>ra'y</i>)</li> <li>▪ -Il fait de l'estimation personnelle (<i>istihsân</i>) une des sources du droit musulman</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ S'appuie sur les traditions orales que sont les sentences du Prophète (hadiths), surtout les récits qui émanent des gens de Médine.</li> <li>▪ Son originalité est de faire intervenir la notion de l'intérêt public (<i>maslaha</i>).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il accorde une grande place au raisonnement juridique.</li> <li>▪ Il pose avec clarté les sources du droit (<i>usûl</i>) dont il fait dériver les conséquences pratiques (<i>furû'</i>), permettant le raisonnement par analogie (<i>qiyâs</i>) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ de l'effort de réflexion personnelle du juge (<i>ijtihâd</i>)</li> <li>▪ de l'opinion personnelle du juge (<i>ra'y</i>)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il exige une fidélité absolue aux textes et refuse violemment toute innovation.</li> <li>▪ Cette école n'admet que deux sources de la loi : le Coran et la <i>Sounna</i> et refuse le principe du consentement entre les docteurs de la loi, admis par les autres écoles pour trancher les cas non prévus par les textes.</li> </ul>
---	--	--	---

Au V<sup>e</sup> siècle de l'hégire (X<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne), on assistera à la fermeture de la « porte de l'*ijtihâd* » pour toutes les écoles juridiques. On se contente de la redite et de la répétition





**Le hanbalisme** connu son apogée avec **Ibn Taymiyya (1263- 1328)** pour avoir déclarée infidèles les Mongols, pourtant convertis à l'islam, parce qu'ils écartaient de la législation islamique.



**Le Wahhabisme : fondé par Ibn al Wahhab (1703-1791)**, qui s'allia à la tribu des Saoud, laquelle finit par conquérir l'Arabie en 1924 : Arabie Saoudite.

**L'idéologie wahhabite :**

- Refuse toutes les innovations
- Refuse toutes les interprétations
- Condamne la musique, le tabac, le rire...



**L'idéologie des frères Musulmans née en Egypte à Ismaïlia en 1928 par Hassan AL BANNA (1906-1949).**

**Association construite sur le modèle d'une confrérie religieuse, avec devoir d'obéissance au guide (morshid).**

**L'association devint par la suite un mouvement politique, organisé autour du guide et du conseil (comité central) :**

- Syndicats
- Mouvement des femmes
- Mouvement des étudiants
- Embryon d'une branche militaire

**AL BANNA:**

➤ **Les objectifs : réorganisation totale de la société**

1. Le coran est notre constitution (Slogan de l'association)
2. Reconstruction de la Oummah (communauté)
  
3. l'action sociale et politique, ce qui, marque la rupture avec les milieux traditionnels.
4. la justice sociale par la prise en charge par l'Etat de l'impôt islamique (Zakat) et par donc par sa redistribution.

**Credo de Hassan AL BANNA :**

« Orants la nuit, chevaliers le jour ! l'Islam est religion d'Etat, Coran et glaive, culte et commandement, patrie et citoyenneté. Dieu est notre but, le Prophète notre modèle, le Coran notre loi, **le Jihad notre voie, le martyr notre vœu** ».

**L'originalité de Hassan AL BANNA est d'avoir sans aucune ambiguïté proclamée la fusion entre le religieux et le politique. Et son objectif est de construire un vaste mouvement populaire.**

<b>1989</b> Le FIS en Algérie	<b>1982</b> Apparition du Hezbollah (parti d'Allah) au Liban	<b>1979</b> Révolution iranienne
----------------------------------	---	-------------------------------------

## II. Pourquoi l'intégrisme refuse la laïcité

### 1. Analyse du discours

Pour S. Qotb, seul le pouvoir de Dieu peut être reconnu et s'inscrit dans :

"La nature de l'homme, [qui] est dans le plus profond d'elle-même conscience de ce droit (de Dieu sur ses créatures). La nature de sa formation et la nature de tout univers autour de lui reposant sur ce droit qui est inné dans l'homme et qui repose sur la règle qu'a instituée Dieu pour l'Univers, lequel évolue harmonieusement selon le pouvoir et la volonté de Dieu"

D'après lui, vouloir séparer

- ◆ le temporel et le spirituel,
- ◆ le politique et le religieux,
- ◆ les droits de l'Homme et le Droit de Dieu

⇒ c'est contester le Droit de Dieu d'être le seul maître du monde et par là, contester l'unicité divine.

Pour Qotb, l'homme n'existe dans ses rapports aux autres que dans le cadre d'une législation d'ordre religieux.

⇒ Le discours des fondamentalistes et des intégristes ne peut être entendu puisqu'il ne tient pas compte des réalités, des implications sociales, des évolutions et de l'histoire. Pour cela, se réfère-t-il au Coran et à la tradition du Prophète

### 2. Le refus de la laïcité aurait pour motif

- a. **La laïcité est assimilée à l'athéisme et au matérialisme.** Dans les discours traditionalistes la société occidentale est souvent présentée comme étant dominée par la matière, sans valeurs ni principes moraux. Tout ceci est régi par une société de consommation sans mesure, où l'homme serait un simple agent économique sans dimension spirituelle.

Car les méthodes scientifiques exactes et les accuse d'avoir "transformé l'homme en un être d'instinct, sans âme ni raison, sans volonté ni ambition", "une machine en réaction avec son milieu." "Cette philosophie, conclut-il, ainsi que les connaissances humaines qui ont été influencées par sa vision purement matérialiste de l'homme, (...) se sont traduites dans la réalité politique et sociale par ce que l'on appelle la laïcité, (...) **cette philosophie exclusivement matérialiste qui rabaisse l'homme et le réduit à un bloc de matière complexe.**"

- b. **La laïcité est synonyme d'irréligion.** Pour Cheikh Mohammed Mahdi Shams al-Din, la laïcité c'est : "la règle de vie selon laquelle la société, les relations sociales en son sein et les valeurs qui les fondent doivent être organisées en dehors de toute influence ou orientation religieuse. C'est donc une règle de vie matérialiste, issue des philosophes matérialistes athées." La laïcité n'est pas seulement l'appel à la séparation de la religion et de l'Etat ; pour ses partisans, cela n'est que la première étape devant préparer notre pensée et notre société au grand saut, la laïcisation de l'identité arabe même, c'est-à-dire l'élimination radicale et définitive en son sein de la pensée, de la religion, du patrimoine et des valeurs anciennes, remplacés par la méthode scientifique."
- c. Le refus aurait pour origine la peur d'être dominé par les occidentaux, comme ce le fut au moment de la colonisation comme l'explique pour sa part Mohammed Yahya :  
**"L'idée de la laïcité, est un des axes de ce vaste plan que nous avons nommé occidentalisation et colonisation culturelle. En s'en prenant à la religion et en la séparant de tous les aspects de la vie, elle cherche à créer un vide idéologique et intellectuel que viendront combler les philosophies et les théories de l'Occident, puis, en dernière instance, l'idéologie occidentale par excellence : le christianisme. Il n'est donc pas surprenant que le laïcisme soit le bras séculier du prosélytisme croisé."**<sup>1</sup>

A-t-il lu le Coran pour affirmer de telles conclusions ? Que signifie le mot Coran ? Quel est le premier pilier de l'Islam ? Le Coran dit :

**"Ne méditeront-ils donc pas le Coran ?" (Sourate 54 - Verset 82).**

Est-ce que toute découverte scientifique aurait uniquement une dimension matérialiste ? Ne pourrait-elle pas comprendre une autre dimension, qui serait quant à elle éminemment spirituelle ?

Ne viole-t-il pas les principes islamiques qui favorisent la connaissance et la science ? C'est bien le Prophète qui a affirmé : "aller jusqu'en Chine s'il faut pour chercher le savoir."

### III. Quelques interrogations

Ceci est valable lorsqu'il s'agit des croyants de même confession. Qu'en est-il des autres, qui sont issus d'une autre religion ? Quelle législation faut-il appliquer lorsqu'un Chrétien et un Musulman se rencontrent ? La législation chrétienne ou la législation musulmane ? Et lorsqu'on est minoritaire dans une société, faut-il abandonner ou se soumettre à la législation des dominants ? On touche à des questions délicates : c'est ici la rencontre non seulement de deux religions, mais également de deux civilisations, de deux cultures et donc de deux histoires spécifiques qui ont des références et une terminologie qui leur sont propres.

### IV. Pourquoi l'intégrisme dénigre tant la femme ?

Le point commun des régimes intégristes, ils placent la femme en dehors de l'espace public et la mise en œuvre d'un statut juridique d'exception :

Exemples :

- Obliger la femme à porter le voile pour l'isoler du reste de la société et du monde.
  - En Arabie Saoudite : la femme n'a pas le droit de conduire une voiture.
  - En 1989, le FIS dit « la femme, soumise, mille tentations la sollicitent, elle est constamment en danger ; libre, c'est elle qui devient un danger... ».
- En Arabie Saoudite, en Iran, dans le Kaboul des Talibans, une police spéciale est chargée de surveiller à ce qu'aucun cheveu ne dépasse, à ce que même la cheville soit dissimulée.

### V. Islam : croire en bonne intelligence.

Selon les définitions retenues précédemment, la laïcité serait cette philosophie qui permettrait aux hommes de vivre leur différence culturelle et culturelle dans un espace transculturel. Mais, ces définitions refusent toute croyance qui serait à l'origine du mal des hommes. La laïcité serait alors au-dessus de tout et réductible à aucune croyance. Ces affirmations sont-elles le fruit du conflit actuel, ou bien, n'y a-t-il pas danger à confondre la religion et l'interprétation du texte qui conduit les êtres humains à se faire la guerre au nom d'une même loi divine ? Ne serait-il pas opportun de regarder de plus près les textes authentiques et de les adapter au monde d'aujourd'hui ? Si chacun reste sur ses positions, y aura-t-il une véritable avancée pour l'humanité ? L'enjeu n'est pas celui d'une société, mais des sociétés.

Pour explorer un parcours, si complexe, il est important de faire un détour à travers le message coranique et la tradition du Prophète dans son ensemble, à la fois théologique, historique et sociologique. Certains versets sont aujourd'hui ambigus, d'autres sont très clairs. Le danger serait de leur donner une signification sans tenir compte de l'évolution de la société en général, et des sociétés régies par d'autres lois qui relèvent d'un droit positif.

**Il se trouve dans le Coran à peu près 228 versets sur 6236 versets du Coran ; ceux qui ont un caractère juridique ne dépassent guère 228 :**

- **70 versets concernent la famille, soit 1,12%**
- **70 versets le code civil, soit 1,12%**
- **13 versets la juridiction et la procédure, soit 0,21%**
- **10 versets le droit constitutionnel, soit 0,16%**
- **10 versets l'ordre économique et financier, soit 0,16%**
- **25 versets les relations internationales, soit 0,04%**
- **30 versets le code pénal, soit 0,48%**

**Car le Coran est avant tout le « Livre de la foi » et se résume en quatre thèmes :**

- 1. les croyances de foi ('aqida) ;**
- 2. culte prescrit ('badat) ;**
- 3. l'agir de l'homme en sa finalité morale (akhlaq) ;**
- 4. les relations sociales des hommes entre eux (mu'amalat).**

Il est impossible, avec ce qui ne représente que 3,7% du Coran, de répondre aux besoins d'une société. Cette insuffisance était apparue du temps même du Prophète et les juristes ont très vite cherché à dégager les principes généraux et absolus, qui se cachaient derrière les réponses spécifiques données aux habitants de la péninsule arabique au VIII<sup>ème</sup> siècle.

Il est même spécifié dans le texte coranique lui-même, qu'il y a des versets clairs et sans équivoques qui en constituent la substance, et d'autres qui sont équivoques et dont l'interprétation n'est accessible qu'à Dieu :

**"C'est Lui qui sur toi a fait descendre le livre : il s'y trouve des versets renforcés, - qui sont la Prescription mère, - et d'autres qui peuvent prêter au doute. Les gens, donc, qui ont le dévouement au cœur, en quête de dissension et en quête d'interprétation, y cherchent ce qui prête au doute, - alors que nul n'en sait l'interprétation, que Dieu..."<sup>2</sup> (Sourate 3 - Verset 7).**

Le Coran par certains versets s'adresse aux hommes en général :

**"Les hommes formaient une seule communauté" (Sourate 2 - Verset 213).** Le Livre dit à ce sujet : **"Et elle est de ses signes, la création des ciels et de la terre, et la vérité de vos langues et de vos teints. Voilà bien là des signes, vraiment, pour ceux qui savent"** (Sourate 30 - Verset 22)

Il y a un verset qui va plus loin que le simple fait de rappeler l'origine commune des êtres humains, ou d'expliquer la création des nations, des races et tribus par la division de l'humanité. Ce verset attire l'attention sur le simple fait qu'il ne faut pas juger ni sur des critères de couleur, ni sur des critères de peau, ni sur des critères de race, de situation sociale ; pas même sur son habileté, ni sur son quotient intellectuel. Il faut juger par ce qui est propre à chaque être humain, qu'il soit noir, blanc, jaune, riche ou pauvre, il lui suffit de faire quelque effort afin de cultiver cette qualité en lui.

Pour encourager les hommes à se rencontrer pour échanger, le Coran dit :

**"Ô vous les hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle. Nous vous avons constitués en peuples et en tribus pour que vous vous connaissiez entre vous. Le plus noble d'entre vous est le plus pieux d'entre vous. Dieu est celui qui sait et qui est bien informé, vraiment !" <sup>3</sup> (Sourate 49 - Verset 13)**

Ici repose le principe de la fraternité sur des fondations les plus vastes qui soient. L'appel ici n'est pas destiné aux croyants, mais au genre humain en général à qui l'on a dit qu'il ne formait qu'une seule famille et que les divisions en races, nations, tribus et familles ne devaient pas conduire à un éloignement des êtres humains, mais plutôt à une meilleure connaissance des uns et des autres. La supériorité d'un être sur un autre ne repose pas sur l'appartenance à une race, à une nationalité, n'est pas liée à la richesse ou au rang, mais relève plutôt de la vertu, du respect des devoirs envers Dieu et le prochain et de l'élévation morale. L'Islam rompt donc avec la nationalité basée sur la communication de race. Il se base sur la conception de la vie.

Pour une meilleure harmonie entre les hommes de confessions différentes, l'Islam dès son origine a pris connaissance des autres, croyants ou pas, le texte coranique proclame : "la 'iqraha fi-al Din"<sup>4</sup>, qui peut se traduire par :

**"Pas de contrainte en religion." (Sourate 2 - Verset 256).**

---

<sup>2</sup>

<sup>3</sup>

<sup>4</sup>

Le texte sacré est plein de ces affirmations :

**"La vérité est de votre Seigneur." Croie qui veut, donc ; et mécroie qui veut."**<sup>5</sup> (Sourate 18 - verset 29).

Chaque fois qu'un problème se pose, un verset du Coran venait répondre aux questions soulevées. Dans le cas contraire, soit c'était le Prophète qui tranchait ou la raison humaine. D'ailleurs le rite Malékite affirme à ce sujet que lors d'un éventuel conflit entre la raison et la tradition, c'est la raison qui tranche.

Ce n'est pas tant l'Islam qui serait hostile à une laïcité, indépendamment du cas français (la séparation religion/Etat). Mais, une laïcité comme le définit M. Arkoun serait dans la mesure "d'une attitude dynamique de l'esprit devant la connaissance." Un islam capable de se vivre dans n'importe quelle société, ce qui suppose un effort des musulmans.

### 1. Exemples de « réformes » :

- a. L'Imam al Shaf'i, qui donna son nom à l'une des quatre principales écoles du droit sunnite, fit de même lorsqu'il modifia le contenu de sa jurisprudence "fiqh" après un voyage qui le conduisit à Bagdad et au Caire. Quand on lui demanda le pourquoi de telles modifications alors que l'islam est un, il répondit que les réalités de Bagdad étaient différentes de celles du Caire et que des lois valables là-bas ne l'étaient pas forcément ici. En d'autres termes, il traduit le fait que si la lettre du Coran et de la Sunna est une, son application concrète est plurielle et suppose une adaptation. Ce travail d'adaptation est nécessaire pour ce qui a trait aux affaires sociales. Dès l'origine, et jusqu'à aujourd'hui, l'islam a toujours exigé de ses fidèles qu'ils puissent penser concrètement, rationnellement leur rapport au monde et à la société. De nombreux orientalistes ont relevé que l'une des spécificités de l'islam était la priorité donnée, dès l'origine, à la réflexion juridique plutôt qu'aux considérations théologiques parce que, dans son essence, l'islam mariait la sphère privée et la sphère publique et qu'une recherche de réponses concrètes s'imposaient
- b. 'Omar, lorsqu'il avait succédé à Abou Bakr à la tête de la communauté musulmane, décida, durant l'année dite de la famine, de suspendre l'application de la peine de la main coupée aux voleurs, il suivit très exactement le principe énoncé ci-dessus : maintenir l'application de cette peine aurait signifié une trahison de l'objectif de la Révélation qui seule est absolue, même si cela pouvait apparaître comme un manquement à la lettre du coran.
- c. Quand il devait prononcer un jugement, le premier calife Abou Bakr revenait d'abord au Coran en cherchant s'il s'y trouvait un texte applicable. S'il n'en trouvait pas, il prenait en considération la vie du Prophète, selon son souvenir ou celui de ses compagnons pour découvrir une situation semblable pour laquelle le Prophète aurait prononcé un jugement spécifique. Si, au terme de ces recherches, les deux sources restaient muettes sur le cas en question, il réunissait pour consultation les représentants du peuple et prenait avec eux une décision neuve, et rationnellement autonome, mais respectueuse de l'esprit des deux sources.
- d. Cette démarche par étape avait reçu l'approbation de Mohamed lui même quand il envoya Mu'adh ibn Jabal au Yémen pour qu'il y exerça la fonction de juge. La veille de son départ, le Prophète l'interpella : "Selon quoi jugeras-tu ? Selon le livre de Dieu, répondit Mu'adh ; - Et si tu n'y trouves rien ? - Selon la tradition (Sunna) du Prophète de Dieu ; - Et si tu ne trouves rien ? - Alors je mettrai toute mon énergie à formuler mon propre jugement. Sur quoi le Prophète conclut : "Louange à Dieu qui a guidé le messager du Prophète vers ce qui est agréable au Prophète."

Cette activité de réflexion est connue dans le droit islamique sous le nom de ijthihad, nom arabe dont le sens est littéralement "mettre toute son énergie", "faire l'effort de."

Dans le souci d'éviter les conflits et pour mieux accueillir, Mohamed disait au commandement de ses prédications :

**"Qu'il n'y ait pas de violence dans la religion, donnez un répit aux croyants"**. Pour éviter d'accuser les autres, le Coran demande de se retourner contre soi-même, de lutter

contre le mal qui serait à l'origine du péché, le Coran affirme à ce sujet : **"Tout bien qui t'arrive vient de Dieu; tout mal qui t'arrive vient de toi"** (Sourate 4 - Verset 79).

Dieu nous traite tous pareillement, sans souci de race, nation, tribu ou origine, car il nous a tous créés sur le même modèle, comme l'explique d'ailleurs le Saint Coran :

**"Si Dieu avait voulu, certes Il aurait fait de vous une seule communauté. Mais non. Afin de vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez-vous donc dans les bonnes œuvres : vers Dieu est votre retour à tous ; puis Il vous informera de ce en quoi vous divergiez (au sujet des différences)."**<sup>6</sup> (Sourate 5 - Verset 48)

## 2. Le Prophète s'adresse aux juifs

"Au nom de Dieu le Miséricordieux et celui qui fait compassion. Donnez par Mohamed, le Saint Prophète, aux croyants qu'ils soient de Quraish ou de Yathrib et à tous les individus de toute origine qui se sont ralliés à eux : Tous ceux-ci ne devraient former qu'une nation... Les juifs qui se rapprochent de notre état devront être protégés de toute insulte et vexation. Ils devront avoir le même droit à l'assistance et aux bons offices que notre peuple. Les juifs de différentes branches (...) et tous les autres domiciliés à Yathrib constitueront avec les musulmans une seule et même nation ; ils pratiqueront leur religion aussi librement que les musulmans ; ils bénéficieront de la même sécurité et liberté."

## 3. Le Prophète s'adresse aux chrétiens :

"Aux chrétiens et des territoires avoisinants, la sécurité divine et la promesse de son prophète se sont appliquées également à leurs existence, leur religion et leur patrimoine (aux présents comme aux absents et aux autres). Il n'y aura aucune ingérence au sein de leur pratique religieuse et de leurs règles, ni aucun changement dans droits ou privilèges, aucun évêque ne sera relevé de ses fonctions au sein de l'évêché, ni aucun moine de son monastère, aucun prêtre de son sacerdoce. Tous continueront à apprécier les choses de la vie, petites ou grandes. Aucune reproduction ou croix ne sera détruite. Ils n'opprimeront ni ne seront opprimés. Ils n'appliqueront pas la loi du talion comme cela se faisait durant l'époque de l'ignorance (avant l'avènement de l'Islam). Aucun droit ne sera levé sur eux et ils n'auront pas à fournir de provisions pour les troupes."

## VI. Synthèse

**L'histoire de l'intégrisme nous éclaire sur les objectifs que se fixent les intégristes :**

1. **ré-islamiser les sociétés musulmanes** tentées par le modernisme intellectuel (démocratie, laïcité...) et par le modernisme des mœurs (littérature, cinéma, modes...) et à travers cet objectif tenter en réalité d'instaurer un pouvoir politique autocratique ;
2. **islamiser les sociétés non musulmanes** au nom de la mission dont ils se croient investis pour gagner le paradis.

**Ils mettent en place essentiellement quatre systèmes :**

1. considérer la femme comme un être impur et inférieur à l'homme qui ne peut pas avoir dans la société la même place que l'homme.
2. instaurer un système d'enseignement basé sur une lecture obscurantiste du Coran interdisant toute innovation.
3. tous moyens de communication avec l'extérieur doit être interdit parce qu'ils risquent de mettre en cause leurs fondements.
4. sur le plan social et politique appliquer une certaine « chari'a » (loi islamique) de façon aveugle (par exemple couper la main du voleur, lapider la femme adultère...) afin de semer la terreur et gouverner sans partage.